NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

127 N° 3 Luglio-Settembre 2005

Le texte authentique du « Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge » de saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Bernard GUITTENY (smm)

p. 403 - 426

https://www.nrt.be/it/articoli/le-texte-authentique-du-traite-de-la-vraie-devotion-a-la-sainte-vierge-de-saint-louis-marie-grignion-de-montfort-631

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

nouvelle revue théologique

REVUE PUBLIÉE TOUS LES TROIS MOIS
PAR UN GROUPE DE PROFESSEURS
DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS – BRUXELLES

Sommaire

Tome 127/n° 3 JUILLET-SEPTEMBRE 2005

Hommage à Benoît XVI 353

Y. SIMOENS, S.J.
La famille à la lumière des données bibliques 354

M. SALAMOLARD
Le mal: Dieu responsable et innocent. Réflexions inspirées par A. Gesché 373

H. JACOBS, S.J.
Diversité des approches actuelles de la pensée de saint Thomas d'Aquin 389

B. GUITTENY, S.M.M.
Le texte authentique du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* de saint Louis-Marie Grignion de Montfort 403

A.-M. PONNOU-DELAFFON
Incarnation et Trinité 427

J. RIGAL
La Nouvelle Évangélisation Comprendre cette nouvelle approche. Les questions qu'elle suscite 436

BIBLIOGRAPHIE *(voir en page 528 la liste des ouvrages analysés)*
ÉCRITURE SAINTE: ***455*** • MARIE: ***480*** • MORALE ET DROIT: ***494***

OUVRAGES ENVOYÉS À LA RÉDACTION: ***522***

AFGIFTEKANTOOR 3000 LEUVEN 1

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 403

NRT 127 (2005) 403-426
B. GUITTENY, S.M.M.

Le texte authentique du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* de saint Louis-Marie Grignion de Montfort

La première édition du livre de saint Louis-Marie Grignion de Montfort connu sous le nom de *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* date de 1843. Elle fut présentée comme la publication d'un autographe écrit quelque cent trente ans plus tôt et conservé dans l'anonymat jusqu'alors parmi d'autres pièces des archives des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre venus se fixer près du tombeau de Grignion de Montfort en 1722[1].

Tandis que les éditeurs, prêtres du diocèse de Luçon et missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre, se préparaient à livrer le manuscrit au public, ils prirent des libertés à l'égard de cette pièce d'archive. Trois de leurs interventions ont encore aujourd'hui des répercussions sur la lecture et l'interprétation du contenu du *Traité de la vraie dévotion*: d'abord, à défaut du titre qui n'apparaissait pas dans le manuscrit, ils lui en donnèrent un, conforme à la tonalité de la dévotion mariale du XIX^{e} siècle; ensuite, ils avaient si peu de souci de la conservation des manuscrits et de leur intégrité qu'ils portèrent des corrections et biffèrent certaines lignes en écrivant sur l'autographe même dès la première page; enfin, comme le texte qu'ils publiaient ne contenait pas la formule de consécration à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge annoncée au cours de l'écrit, ils publièrent à la suite du texte de Grignion de Montfort un acte de consécration emprunté à un autre livre sans avertir le lecteur qu'ils avaient pris ailleurs que dans l'autographe cet acte de consécration. Ils ne soupçonnaient même pas que le manuscrit où ils avaient fait cet emprunt pouvait n'être pas de Grignion de Montfort.

Le présent article a pour but de rappeler les circonstances dans lesquelles ils façonnèrent eux-mêmes un titre, écrivirent sur le manuscrit pour en corriger la teneur et publièrent un acte de

1. Le manuscrit autographe est conservé aux archives de la Maison générale des Montfortains, à Rome (Archives générales de la Compagnie de Marie). Pour les circonstances de sa composition, voir GUITTENY B., *Grignion de Montfort, missionnaire des pauvres*, Paris, Cerf, 1993, p. 327-337.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 404

consécration étranger au livre. Le sujet est encore d'actualité, car la première édition de 1843 a toujours été reconduite depuis, jusqu'au début du XXI[e] siècle[2].

I. – Un titre inadapté

Dans sa composition, le *Traité de la vraie dévotion* présente une certaine complexité: «Livre baroque», a-t-on dit, dans le sens employé en plusieurs pays, c'est-à-dire «surchargé» comme le style baroque. Il est, en effet, encombré de digressions qui interrompent, ou cassent momentanément, le rythme logique du livre. Ces digressions expriment un état d'âme, comme, par exemple: «Mon cœur vient de dicter tout ce que je viens de dire avec une joie particulière» (*Traité* 13); ou bien: «Je me sens plus que jamais animé à croire et à espérer tout ce que j'ai [de] profondément gravé dans le cœur» (*Traité* 113). Il arrive à l'auteur de parer d'avance à quelques possibles objections en interrompant son exposé: «On ne peut pas objecter…» (*Traité* 131); «Quelqu'uns [certains] peuvent dire… […], je leurs réponds…» (*Traité* 132). Il inclut des apartés hors du suivi du texte: «Je pourrais ici rappeler plusieurs histoires…» (*Traité* 42); «J'ai dit beaucoup de choses de la très Sainte Vierge mais j'en ai encore beaucoup plus à dire et j'en omettrai encore infiniment plus, soit par ignorance, [soit par] insuffisance ou [par] défaut de temps, dans le dessein que j'ai de former un vrai dévot de Marie et un vrai disciple de Jésus-Christ» (*Traité* 111). Ces insertions lui sont tellement naturelles que même le plan de l'ouvrage est encastré dans le texte, alors que beaucoup d'auteurs le présentent volontiers à part (*Traité* 60, 134, 150, 183 et 212). Parfois, Grignion de Montfort intercale un moment de contemplation personnelle dans son exposé didactique et théologique (*Traité* 35–36). Il est conscient de son mode de composition littéraire. Il annonce: «Je m'explique…» (*Traité* 68); il signale qu'une digression est terminée: «En reprenant ma

2. Les abréviations utilisées dans ce texte sont: *Traité* = *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*. L'éditeur Mame, en 1921, a introduit des numéros hors texte qui permettent d'utiliser toutes les éditions sans références aux pages. Une lettre de direction spirituelle envoyée en 1715 par Grignion de Montfort à une personne qu'il engage à suivre les voies de l'Esprit saint est appelée *Le Secret de Marie* (= *Secret*). La *Lettre aux Amis de la Croix* que Grignion de Montfort adressa collectivement en 1714 aux membres d'une association pieuse résidant à Nantes est en abrégé *Lettre aux amis*. *L'Amour de la Sagesse éternelle* (cf. *infra* p. 420s.) sera abrégé *Amour*.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 405

matière interrompue» (*Traité* 181); il regrette même de se laisser aller à une digression trop étendue: «Mais où est-ce que ma plume me conduit?» (*Traité* 77).

Certains développements introduits hors du texte sont plus amples que les autres. Ainsi, il s'étend sur la pratique de l'esclavage dans la société humaine: «Il y a deux manières [pour un humain] ici-bas d'appartenir à un autre», le servage et l'esclavage (*Traité* 69–72); il en parle jusqu'à ce qu'il revienne à son sujet: «Je dis que nous devons être à Jésus-Christ, non seulement comme des serviteurs mercenaires mais comme des esclaves amoureux» (*Traité* 73). Un autre excursus est développé à propos d'un texte de la Bible (Gn 3,15). Il ne fait pas partie du *Traité de la vraie dévotion*, avertit l'auteur. Il est introduit là parce qu'il fallait le consigner quelque part: «Parce qu'il est à propos de l'expliquer ici pour la gloire de la très Sainte Vierge, le salut de ses enfants et la confusion du diable» (*Traité* 51–54). Dans cet aparté, il donne des précisions sur son expression «les derniers temps» qui est à distinguer de «ces derniers temps». Avant cet intermède, il parlait au présent de «ces derniers temps» et après le discours interrompu, il le reprend: «Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus honorée, plus aimée, que jamais elle n'a été, ce qui arrivera sans [aucun] doute si les prédestinés entrent, avec la lumière et la grâce du Saint-Esprit, dans la pratique intérieure et parfaite que je leur découvrirai dans la suite [la seconde partie de l'ouvrage]» (*Traité* 55).

1. Le titre et les deux parties du Traité

Grignion de Montfort a écrit lui-même l'introduction du *Traité* d'une rédaction spontanée, enthousiaste et joyeuse. Elle commence par «C'est par la très Sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde» (*Traité* 1) et elle se termine en parlant du règne de Jésus-Christ, «suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très Sainte Vierge qui l'a mis au monde la première fois et le fera éclater [briller avec éclat] la seconde» (*Traité* 13).

Le titre d'un livre est supposé coiffer l'ensemble de l'ouvrage et répondre de la totalité de son contenu; ce n'est pas le cas pour le titre actuellement divulgué du manuscrit de Grignion de Montfort, écrit en 1712 et publié en 1843. *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* veut dire qu'il s'agit de la dévotion à la Sainte Vierge en général et qu'elle doit être vraie. Seule la première partie de l'ouvrage (*Traité* 14–59) correspond à ce titre.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 406

Cette première partie a un titre, qui est indiqué dans le cours du livre (*Traité* 227): «Préparation au règne de Jésus-Christ» (*Traité* 14–59). Grignion de Montfort a donné à ce même texte un autre intitulé. Il l'appelle: «Nécessité que nous avons de la dévotion à la très Sainte Vierge» (*Traité* 60). En d'autres termes: le recours à la dévotion à la Sainte Vierge, telle qu'elle est pratiquée de toute part et en tout lieu selon la doctrine de l'Église catholique, est une nécessité pour nous et dans le même temps, elle prépare le règne de Jésus-Christ sur la terre. Les éditeurs de la première parution en 1843 ne prirent pas conscience que le titre imaginé par eux ne correspondait en fait qu'à la première partie de l'œuvre sur la nécessité de la dévotion à la Sainte Vierge parce que la Sainte Trinité, dans l'incarnation, «a voulu commencer ses plus grands ouvrages par Marie» (*Traité* 16–21) et qu'elle veut les «achever» de la même manière par Marie dans la sanctification (*Traité* 23–59). Ce que Grignion de Montfort a décidé de faire connaître est quelque chose de plus précis: la «pratique de dévotion envers la très Sainte Vierge» qu'il a choisie et qui fait l'objet de la seconde partie de son œuvre. Il l'appelle: «La grande et solide dévotion que je veux découvrir» (*Traité* 60).

2. *Seconde partie du* Traité

Cette seconde partie commence, dit-il (*Traité* 230), là où il a transcrit «l'oraison de saint Augustin»: «Vers le commencement de cette seconde partie» (*Traité* 67). Or, l'oraison de saint Augustin arrive dans le texte peu après qu'il a commencé un «présupposé» de «quelques vérités fondamentales qui donneront jour [apporteront de la lumière] à cette grande et solide dévotion que je veux découvrir [faire connaître plus avant dans le texte]» (*Traité* 60)[3].

La première vérité de base de son enseignement spécifique qu'il expose et défend est que «Jésus-Christ, notre sauveur, vrai Dieu et vrai homme, doit être la fin dernière» de tout, y compris «de toutes nos dévotions» ou démarches inspirées de la foi chrétienne (*Traité* 61–67). Deuxième vérité: «Nous sommes […] tout entier

3. GUITTENY B., «La vraie spiritualité de Saint Grignion de Montfort. De l'inauthenticité d'un traité de Besnard attribué à Grignion de Montfort», dans *NRT* 125 (2003) 106, note 10. D'après cette note de bas de page (en se référant aux numéros de répartition du texte dans nos éditions actuelles), la première partie s'étend de *Traité* 1 à *Traité* 117. C'est ne pas tenir compte de l'indication de l'auteur lui-même sur la structure de son livre (*Traité* 230): en fait, la seconde partie commence au n° 61; elle se termine au n° 263.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 407

à lui» (*Traité* 68–77); troisième: «Nos meilleures actions sont ordinairement souillées et corrompues […], il est donc d'une très grande importance pour acquérir la perfection qui ne s'acquiert que par l'union à Jésus-Christ de nous vider de ce qu'il y a de mauvais en nous» (*Traité* 78–82); quatrième: «Pour aller à Jésus-Christ, il faut aller à Marie, c'est notre médiatrice d'intercession; pour aller au Père éternel, il faut aller à Jésus-Christ, c'est notre médiateur de rédemption. Or, par cette dévotion que je dirai ci-après, c'est l'ordre qu'on garde parfaitement» (*Traité* 83–86); cinquième vérité: «Il est très difficile […] que nous conservions en nous les grâces et [les] trésors que nous avons reçus de Dieu […]. Des personnes [les] plus pleines de grâces, [les] plus riches en vertus, [les] plus fondées en expériences et [les] plus élevées en sainteté ont été surprises […]. Cèdres du Liban tombés […], s'ils avaient connu la dévotion admirable que je leur découvrirai dans la suite, ils auraient confié leurs trésors à une Vierge puissante et fidèle» (*Traité* 87–89).

Une fois «ces cinq vérités présupposées», Grignion de Montfort, à partir de ces cinq bases, engage à «faire un bon choix de la vraie dévotion à la très Sainte Vierge». À cet effet, il relève d'abord «sept fausses dévotions à la très Sainte Vierge pour les éviter» (*Traité* 92–104); et après cela, il veut «établir», dit-il, que la véritable est faite d'intériorité, de tendresse, de sainteté, de constance et de désintérêt, «pour l'embrasser [l'adopter]» (*Traité* 106–110).

C'est entre toutes les vraies et véritables dévotions à la Sainte Vierge que Grignion de Montfort a fait son choix en cherchant «parmi tant de pratiques différentes de la vraie dévotion à la Sainte Vierge quelle est la plus parfaite, la plus agréable à la Sainte Vierge, la plus glorieuse à Dieu et la plus sanctifiante pour nous, afin de nous y attacher» (*Traité* 91).

3. Du désintérêt à la perfection

Se déprendre de tout soi-même est un trait appuyé de la démarche spirituelle de Grignion de Montfort dans l'itinéraire vers la perfection. Il a enseigné, dit-il, à être désintéressé dans la dévotion à la Sainte Vierge au cours de ses missions et cela a été fructueux pendant bien des années de son ministère de prêtre (*Traité* 110). C'est pourquoi il a décidé d'«écrire sur le papier» un enseignement qui avait déjà fait ses preuves (*ibid.*). Il souhaite à l'écrit la même réussite qu'à ce qu'il a dispensé de vive voix (*Traité* 112). Il est personnellement habité par l'intime conviction

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 408

que Jésus-Christ règnera dans les cœurs (*Traité* 113). Il prévoit de diaboliques réactions contre son écrit et la persécution de ceux qui passeront à la pratique de son enseignement, mais cela est le signe d'un grand succès (*Traité* 114). Ce qu'il écrit ne se réduit ni à la dévotion commune à la très Sainte Vierge ni à des pratiques extérieures (*Traité* 115) ni a des pratiques intérieures (*Traité* 116) ni à «toutes sortes de pratiques que le Saint-Esprit a inspirées aux saintes âmes» (*Traité* 117) dès lors que celles-ci sont présentées en dehors d'un itinéraire de la perfection chrétienne.

Il a bien étudié la question avant de faire son choix. Il a lu d'une manière presque exhaustive tous les livres de son temps qui traitaient de la dévotion à la Sainte Vierge; il a bénéficié du concours de personnes saintes et savantes fréquentées par lui personnellement. Depuis ces recherches et démarches il n'a jamais enseigné qu'une pratique de dévotion envers la Sainte Vierge parce qu'il n'en a pas trouvé de semblable qui, au départ, dépossède autant de soi-même, qui assure autant la persévérance et facilite autant l'union à Jésus-Christ, «qui exige d'une âme [le] plus de sacrifices pour Dieu [soi-même, ce que l'on a et la valeur même de ses actions], qui la vide [le] plus d'elle-même et de son amour-propre [renoncement], qui la conserve [le] plus fidèlement dans la grâce et la grâce en elle, qui l'unisse [le] plus parfaitement et [le] plus facilement à Jésus-Christ [Marie étant un chemin aisé] et enfin, qui soit [la] plus glorieuse à Dieu, [la] plus sanctifiante pour l'âme et [la] plus utile au prochain» (*Traité* 118).

L'intériorité qui est essentielle à la pratique de dévotion décrite par Grignion de Montfort (*Traité* 119) provoque des attitudes de rejet, de lâcheté ou au contraire d'adhésion. Certains ne verront que l'apparence, l'«extérieur», dit Grignion, «et ce sera le plus grand nombre» (*ibid.*). Certains autres n'y avanceront que d'un seul pas: «Ils entreront dans son intérieur mais ils n'y monteront qu'un degré» (*ibid.*), piétinant leur vie durant dans la médiocrité. Monter au deuxième degré, parvenir au troisième ou encore être stable ou «par état» dans l'intériorité, cela arrive à «celui-là seul à qui le Saint-Esprit de Jésus-Christ révélera ce secret [le secret de la vie intérieure] et y conduira lui-même l'âme bien fidèle [devenue passive sous son action] pour avancer de vertu en vertu, de grâce en grâce, de lumière en lumière, pour arriver jusqu'à la transformation de soi-même en Jésus-Christ et à la plénitude de son âge sur la terre [dans le temps] et de sa gloire dans le ciel» (*Traité* 119).

Bien des livres religieux traitaient de piété, de méditation, de dévotion à la Sainte Vierge à partir de points de vue divers à

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 409

l'aube du XVIII[e] siècle tandis que Grignion de Montfort laissait son manuscrit dans l'obscurité d'un coffre, loin du bruit des éditions, en 1712. C'est une supposition de dire que Grignion de Montfort avait donné à son œuvre un titre que l'on ignore aujourd'hui, car, bien que l'on connaisse le titre de chacune des deux parties du livre, on ignore le titre de l'ensemble, s'il lui en a donné un. De toute manière, le titre banal de *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* ne convient pas à un traité aussi dense. Quand on voudra substituer un autre titre (comme «Amour de Jésus en Marie» ou autre formulation), il faudra quitter les sentiers battus et rompre avec les habitudes inadaptées du passé et lui trouver un titre correspondant à l'amplitude de ce livre qui aujourd'hui est desservi par un titre réducteur. Mais est-ce bien nécessaire? On ne refait pas l'histoire. On ne revient pas sur de si longues habitudes ancrées par la répétition de ce titre dans toutes les éditions en langues diverses sous toutes les latitudes.

4. Perfection et parfaite consécration

La seconde partie de l'œuvre de Grignion de Montfort (*Traité* 61–273) est indiquée en ces termes: «La parfaite consécration à Jésus-Christ» (*Traité* 120). L'autographe de l'auteur met ce titre en valeur par des traits de plume plus grands que le reste de l'écriture sur le premier tiers d'une page du manuscrit. Il exprime l'aboutissement de ce que Grignion de Montfort appelle «la transformation de soi-même en Jésus-Christ» (*Traité* 119) et ce terme est «toute notre perfection consistant à être unis, conformes et consacrés à Jésus-Christ» (*Traité* 120). Toutefois, en définissant la perfection comme étant «la parfaite consécration à Jésus-Christ», Grignion de Montfort introduit la relation de proximité et de présence de la Sainte Vierge dans la notion de perfection chrétienne: il applique dans la notion de perfection chrétienne elle-même ce qu'il a dit en première partie sur la «nécessité que nous avons de la dévotion à la Sainte Vierge».

Aussitôt après avoir défini que notre perfection est conformité, union et consécration à Jésus-Christ, Grignion de Montfort explique pourquoi et comment la Sainte Vierge y est présente et agissante. Il le fait sous forme de syllogisme avec deux propositions appelées les «prémisses» (la Majeure et la Mineure) et une conclusion déduite des deux prémisses. La Majeure (la proposition qui a la plus large extension) est indiscutable selon Grignion de Montfort: le plus parfait engendre le plus parfait.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 410

D'où l'argumentation: «La plus parfaite de toutes les dévotions est sans difficulté [à le comprendre] celle qui nous conforme, unit et consacre le plus parfaitement à Jésus-Christ» (*Traité* 120). Dans la Mineure (la proposition qui a la plus petite extension), il continue: «Or, Marie étant la plus conforme à Jésus-Christ de toutes les créatures» et il conclut: «Il s'ensuit que, de toutes les dévotions, celle qui consacre le plus une âme à Jésus-Christ est la dévotion à la Sainte Vierge» (*ibid*.).

Dans ce syllogisme, la dévotion à la Sainte Vierge et la Sainte Vierge elle-même sont appréhendées à la manière de deux moyens au service de Jésus-Christ, l'un est la très Sainte Vierge et l'autre est relatif à elle (ce qui rappelle une distinction faite dans l'hexamètre de Quintilien entre les moyens auxiliaires: *Quibus auxiliis*?, et le mode d'action: *Quomodo*?). La Sainte Vierge fait partie de la manière d'agir de Jésus-Christ: dans l'incarnation, «c'est un chemin que Jésus-Christ a frayé en venant à nous et où il n'y a aucun obstacle pour arriver à lui» (*Traité* 152); dans la sanctification, «il l'a faite la trésorière de tout ce que son Père lui a donné en héritage» (*Traité* 24). Le moyen auxiliaire est la dévotion à la Sainte Vierge par laquelle elle est reconnue et honorée: «Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée» (*Traité* 55). Cette démonstration est faite par Grignion de Montfort à propos de la perfection chrétienne qu'il appelle «la parfaite consécration à Jésus-Christ». Le terme de «perfection» ici employé signifie l'aboutissement à l'état de perfection. Il ne peut être confondu avec un acte d'engagement, si prégnant qu'il soit pour celui que le fait, que l'auteur du *Traité de la vraie dévotion* appelle «se consacrer à elle [la Sainte Vierge] d'une manière spéciale et solennelle» (*Traité* 116) et qu'il place dans une énumération parmi dix «pratiques extérieures» de la dévotion à la Sainte Vierge.

La définition de la perfection selon Grignion de Montfort rejoint la révélation des apôtres. «Être conforme» est, dans la langue du XVII[e] siècle, l'équivalent d'«être semblable»: on devient semblable quand on prend la forme; le verbe «former» voulait alors dire mettre la pâte dans un moule pour qu'elle en prenne la forme ou se conforme au moule. «Être conforme» au Christ est lui être semblable: «Dès à présent nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que lorsqu'il paraîtra nous lui serons semblables» (1 Jn 3,2).

«Être unis» à Jésus-Christ, nous le sommes aujourd'hui: «Son amour, en nous, est accompli. À ceci nous reconnaissons que

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 411

nous demeurons en lui et lui en nous: il nous a donné son Esprit» (1 Jn 4,13).

De même que nous lui sommes «conformes» et «unis», nous lui sommes «consacrés», nous lui appartenons: «Celui qui garde sa parole, c'est en lui vraiment que l'amour de Dieu a atteint sa perfection. À cela nous savons que nous sommes en lui» (1 Jn 2,5). L'appartenance à Dieu ne se fait pas sans la présence et l'action de la Vierge Marie, note Grignion de Montfort, car, alors que «Dieu n'a pas eu ni n'a pas encore absolument besoin de la très Sainte Vierge» (*Traité* 14), il lui a cependant donné le pouvoir d'intervenir dans ses œuvres (*Traité* 37) parce que le Saint-Esprit lui a «communiqué […] ses dons ineffables et l'a choisie pour être la dispensatrice de tout ce qu'il possède» (*Traité* 25) et «les lumières du Saint-Esprit» nous sont données par elle (*Traité* 213), elle qui est «le trésor du Seigneur de la plénitude duquel les hommes sont enrichis» (*Traité* 23).

La perfection est un «état» (*Traité* 119) d'acceptation, celui d'être conduit par l'Esprit de Jésus-Christ (*ibid.*), état aussi d'adhésion à son activité: «Cette dévotion [propre à l'enseignement de Grignion de Montfort] consiste donc à se donner tout entier à la très Sainte Vierge pour être tout entier à Jésus-Christ par elle» (*Traité* 121), se donner jusqu'à se déposséder des meilleurs fruits de nos actions et de nos activités (*Traité* 124), et ainsi la perfection dans le Christ rétablit en nous l'ordre de la création par le moyen qu'il a choisi pour nous unir à lui: «On se consacre tout ensemble à la très Sainte Vierge et à Jésus-Christ, à la très Sainte Vierge comme au moyen parfait que Jésus-Christ a choisi pour s'unir à nous et nous unir à lui, et à Notre Seigneur comme à notre dernière fin, auquel nous devons tout ce que nous sommes comme à notre rédempteur et à notre Dieu» (*Traité* 125). Dans cet état de parfaite consécration, «l'homme qui a tout donné à Marie, qui se confie et se perd en tout et pour tout en Marie […] est tout à Marie et Marie est toute à lui. Il peut dire […]: *Ommia mea tua sunt et ommia tua mea sunt*, tout ce qui est à moi est à toi comme tout ce qui est à toi est à moi» (*Traité* 179)[4].

La vie intérieure s'épanouit dans la perfection quand le chrétien laisse à l'Esprit de Jésus-Christ le champ libre, et la lumière

4. La devise de Jean-Paul II, *Totus tuus* (tout à vous) est extraite d'une autre citation: «*Tuus totus ego sum et omnia mea tua sunt, o Virgo gloriosa, super omnia benedicta* [...]. Je suis tout vôtre et tout ce que j'ai vous appartient, ô glorieuse Vierge, bénie par-dessus toutes choses créées» (*Traité* 216). Les deux textes sont complémentaires.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 412

divine produit ses fruits, les fruits de l'Esprit, que Grignion de Montfort appelle «effets merveilleux». De ceux-ci, il en a retenu sept dans le *Traité de la vraie dévotion* dont il indique la provenance: «Par la lumière que le Saint-Esprit vous donnera par Marie» (*Traité* 213), et les conséquences: Marie vous communiquera son humilité (*Traité* 213); vous fera participer à sa foi (*Traité* 214); à sa charité (*Traité* 215); à son espérance (*Traité* 216); à sa louange de Dieu (*Traité* 217); à son aise dans les voies de Dieu parce qu'elle est immaculée (*Traité* 218) et vous donnerez plus de gloire à Jésus-Christ (*Traité* 222).

La «pratique de dévotion envers la Sainte Vierge» (*Traité* 118), dont «l'essentiel consiste dans l'intérieur» (*Traité* 119), a cependant «plusieurs pratiques extérieures» (*Traité* 226). Grignion de Montfort dit qu'il en «rapporte quelques-unes, laissant ouverte la liste des sept qu'il a retenues» (*ibid.*) et, loin d'en faire un absolu, il dit qu'elles sont modulables «autant que l'état [de vie] et [la] condition [sociale] de chacun le permet» (*Traité* 257). Comme elles sont marquées par le mode de vie et la culture de son temps (*Traité* 226–256), elles sont à harmoniser avec les mœurs et coutumes des continents et des siècles... Encore faut-il trouver l'équivalent sans dénaturer ce qu'il propose.

Ce n'est d'ailleurs pas l'essentiel, précise Grignion de Montfort, car «l'essentiel de cette dévotion consiste dans l'intérieur» (*Traité* 226). L'essentiel intérieur n'est pas divisible, la perfection non plus. Celle-ci est un «état» (*Traité* 119) sous la conduite de «l'Esprit de Jésus-Christ» (*ibid.*). Toutefois, dans le *Traité*, l'auteur, parmi d'autres mouvements intérieurs, en relève quatre: «Voici des pratiques intérieures bien sanctifiantes pour ceux que le Saint-Esprit appelle à une haute perfection» (*Traité* 257) (il les avait déjà auparavant plusieurs fois annoncées au cours de son ouvrage): «C'est, en quatre mots, de faire toutes ses actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie afin de les faire plus parfaitement par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus [-Christ] et pour Jésus [-Christ]» (*Traité* 257). Le rythme des trois premiers mots, «par, avec, en», n'est pas seulement d'origine liturgique mais biblique; il remonte à la révélation de l'incarnation du Verbe et à la fondation du christianisme: «Tout fut par lui, et rien de ce qui fut ne fut sans lui. En lui était la vie» (Jn 1,3-4).

Le texte où Grignion de Montfort fait le développement de ces «quatre mots» use dans son ensemble du mode d'expression que l'on appelle «langage mystique» qui traduit un haut niveau d'union à Dieu. Il doit être lu au niveau spirituel où il a été écrit,

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 413

comme en avertit l'auteur lui-même: «Il n'y a que le Saint-Esprit qui puisse faire connaître la vérité cachée sous ces figures de choses matérielles» (*Traité* 261).

5. Mise au point

Une interprétation réductrice comme l'est déjà le titre du *Traité* s'est fait jour, laissant entendre que Grignion de Montfort, parlant de la dévotion à la Sainte Vierge, avait trouvé une forme qui avait sur les autres une qualité supérieure. Pie XII a fait le point, le 21 juillet 1947, le lendemain de la canonisation de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, sur cette interprétation. Il se réfère à «la vraie dévotion, celle de la tradition, celle de l'Église», et dit que «forme et pratique de cette dévotion peuvent varier suivant les temps, les lieux, les inclinations personnelles» en avertissant que jamais les circonstances de temps, de lieu et de personne ne se pouvaient substituer au contenu essentiel: «La vraie et parfaite dévotion envers la Sainte Vierge n'est pas tellement liée à ces modalités qu'aucune d'elles puissent en revendiquer le monopole»[5]. Le pape dénonçait une sorte de promotion d'une simple dévotion à Marie qui aurait été nantie d'une qualité qui la rendrait supérieure aux autres et en outre propre à une congrégation. Cette déviation n'est pas sans lien avec le titre réducteur de *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* qui avait, déjà au XIX^e^ siècle, ramené à des proportions inférieures l'écrit de Grignion de Montfort.

Ce *Traité* n'est pas la promotion d'une forme de dévotion à donner en modèle; il n'est pas seulement la présentation christocentrique de la dévotion à la Sainte Vierge; il est aussi l'enseignement d'un itinéraire spirituel chrétien.

II. – Les corrections publiées dans les éditions

Les lecteurs du *Traité de la vraie dévotion* ont trouvé au début de toutes les éditions depuis 1843 jusqu'au début du XXI^e^ siècle un texte déformé ou tronqué qui n'est pas conforme au premier jet du manuscrit autographe: d'abord, le premier alinéa de la pièce d'archive n'est pas exactement reproduit; ensuite le

5. PIE XII, «Discours aux pèlerins venus à Rome pour la canonisation de saint Louis-Marie Grignion de Montfort», le 21 juillet 1947, dans *Doc. Cath.* 1003 (44, 1947) col. 1430.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 414

deuxième alinéa (sept lignes de l'autographe) a été purement et simplement omis dans les éditions. Plus encore, le texte a été retouché sur le manuscrit même, d'évidence par une autre main que celle de Grignion de Montfort qui ne pouvait spontanément supprimer le canevas directeur de la lecture de son livre tel que lui-même l'avait écrit. Son écriture se voit toujours sous les corrections et les biffures. Elle est encore déchiffrable sous les altérations postérieures: «C'est par la très Sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde pour la première fois et c'est aussi par elle qu'il y doit venir pour la seconde. Marie a été très peu connue dans le premier avènement de son fils mais elle sera honorée dans le second. Elle a été cachée dans le premier avènement par une économie admirable afin que son fils Jésus en fût plus connu mais elle sera révélée dans le second afin que le règne de son fils, connaissance parfaite et son règne entier, arrive sur la terre».

1. Révélation discrète de Marie

Dans l'original de Grignion de Montfort, il est fait mention, dès le début du texte, de deux «venues» de Jésus-Christ auxquelles l'auteur donne aussi le nom de deux «avènements de Jésus-Christ». Il distingue la première «venue», «premier avènement de Jésus-Christ», de ce qu'il appelle la seconde «venue» ou «second avènement à Jésus-Christ». Il le fait en fonction de la plus ou moins grande connaissance et révélation de Marie pendant ces deux laps de temps. Sous son angle de vue qui est Marie, il marque leur différence: «Marie a été très peu connue dans le premier avènement de son fils mais elle sera honorée dans le second» (*deuxième alinéa du manuscrit*). Toutes les éditions ont toujours occulté cette distinction mentionnée par Grignion de Montfort au début de son texte. Tandis que le premier alinéa de l'autographe dit: «C'est par la très Sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde pour la première fois et c'est aussi par elle qu'il y doit régner la seconde», il a été publié: «C'est par la très Sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde et c'est aussi par elle qu'il doit régner dans le monde» (*Traité* 1).

Grignion de Montfort est admiratif devant Dieu qui gère le temps de l'Histoire. Il s'est comporté en économe avisé en disposant que Marie soit discrètement connue d'abord: Marie «a été cachée dans le premier avènement par une économie admirable afin que son fils Jésus en fût plus connu» (*ibid.*). Cet avènement comprend le temps de la Révélation évangélique et apostolique où le silence est presque total sur la personne de

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 415

Marie, la mère de Jésus, et cela d'une manière constante pour le motif, dit Grignion de Montfort, que Jésus-Christ soit le seul mis en évidence. Dans la réalité historique, Marie de Nazareth, femme du commun, vouée aux tâches de la besogne quotidienne (à moins qu'elle se présentât comme la mère d'un chef de clan) ne pouvait être que «très cachée dans sa vie» (*Traité* 2).

Elle fut cachée, dit Grignion de Montfort, sur le plan de sa relation intime à Dieu parce que Dieu s'est prêté de bonne grâce à son souhait, «a pris plaisir» (*Traité* 3) à «l'exaucer dans les demandes qu'elle lui fit de la cacher, appauvrir et humilier» (*ibid*.) et il a «consenti» (*Traité* 4) que ses dons et ses grâces ne fussent pas dévoilés de son vivant. Par ailleurs, ajoute Grignion, sa singulière personnalité, si elle avait été connue, eût été source de trouble pour autrui. Peut-être que l'auteur du *Traité de la vraie dévotion* se représentait Marie au milieu de son entourage en suivant le procédé pictural qui, dans les traits physiques, dans les postures et les vêtements, traduit la majesté, la puissance et la grâce intérieures inaperçues. Il est vrai que des auteurs tels que le Pseudo-Denys inclinaient en ce sens et ils étaient encore influents sur l'imaginaire du XVII^{e} siècle. À ce que Grignion de Montfort laisse entendre, il ne se la représentait pas comme une ménagère, mais plutôt avec la prestance et la dignité qu'elle a dans les fresques de «La Vierge au manteau» ou de «La Vierge protectrice des affligés». En tout cas, il a écrit qu'elle fut cachée pendant sa vie, «afin que les hommes, encore peu instruits, et [peu] éclairés sur la personne de son Fils, ne s'éloignassent de la vérité en s'attachant trop fortement et trop grossièrement à elle»; ils l'auraient «prise pour une divinité» (*Traité* 49).

Après l'an 70, tout comme avant, la connaissance historique de Marie dans l'empire romain ne pouvait être que limitée à la minorité chrétienne, elle-même dans la minorité de la diaspora juive, elle-même comptée pour une minorité sur le pourtour de la Méditerranée. Dans la minorité chrétienne, Grignion de Montfort retient l'émergence de Marie dans la conscience des croyants. Les écrivains ecclésiastiques arrêtèrent leur réflexion sur la personne et la place de Marie dans l'incarnation et dans l'Église à la faveur des débats des premiers siècles sur la nature divine et humaine de Jésus. La connaissance de Marie se conclut dans des conciles par des définitions: «Mère de Dieu» (à Éphèse en 431); «Virginité» (à Chalcédoine en 451 et à Constantinople en 553). Le plus proche des origines qu'il a nommé dans son *Traité* comme un fervent de Marie (simple repère historique) est né vers

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 416

306 et décédé en 373, saint Éphrem de Syrie (*Traité* 152). Il semble le considérer déjà dans le «second avènement de Jésus-Christ» quand Marie est reconnue et révélée dans le peuple chrétien.

Les empires se succédèrent. De romain et de païen qu'il était d'abord, au temps du silence plus ou moins grand sur Marie, l'empire devint constantinien et chrétien ensuite et le culte de Marie fut alors officiel.

Grignion de Montfort ne pouvait à son époque faire un constat dans les termes où nous le faisons de nos jours sur le culte de Marie à travers les siècles, qui est en complet décalage avec la fragilité des sources historiques qui la concernent, mais il s'interrogea à l'aube du XVIII[e] siècle sur l'évolution du culte de Marie dans sa lecture théologique de l'histoire.

2. La révélation de Marie par les saints

Après qu'elle fut «cachée dans le premier avènement» (*deuxième alinéa du manuscrit*), la connaissance et la révélation de Marie se sont faites par les saints: «Les saints ont dit des choses admirables sur cette sainte Cité de Dieu» (*Traité* 7) et il s'aligne lui-même sur eux: «Je dis avec les saints…» (*Traité* 6). Grignion de Montfort considère du nombre des «saints» révélateurs de Marie des Pères de l'Église; le dernier des Pères latins est saint Grégoire le Grand (540 - 604), le dernier des Pères grecs est saint Jean Damascène (fin VII[e] siècle - vers 749).

La vie de Grignion de Montfort (1673-1716), tout comme les nôtres aujourd'hui, se déroule dans la seconde phase du rythme de l'histoire qu'il appelle «second avènement de Jésus-Christ», où Marie doit être «honorée» (*deuxième alinéa du manuscrit*), «afin que le règne de son fils, connaissance parfaite et son règne entier, arrive sur la terre» (*ibid.*). Depuis que le temps du silence ou du quasi-silence est achevé, la révélation et la connaissance de Marie sont en croissance, dit Grignion de Montfort, et doivent l'être encore de plus en plus, de son temps comme du nôtre, car nous sommes toujours dans le «second avènement de Jésus-Christ»: «*De Maria nunquam satis*. On n'a pas encore assez loué, exalté, honoré, aimé et servi Marie» (*Traité* 10).

Grignion de Montfort discerne une relation de cause à effet entre «la connaissance et révélation de Marie» et le règne de Jésus-Christ: «Le règne de Jésus-Christ ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très Sainte Vierge» (*Traité* 13). Il y a aussi une relation de causalité entre d'un côté

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 417

une connaissance plus parfaite et une révélation plus étendue de Marie, et de l'autre la qualité et l'ampleur du règne de Jésus-Christ; c'est l'application en fait du principe posé au départ: «Le règne de Jésus-Christ ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la très Sainte Vierge, qui l'a mis au monde la première fois et le fera éclater [briller avec éclat] la seconde» (*Traité* 13). Grignion de Montfort insiste sur la pierre qu'il doit lui-même apporter dans la construction du règne éclatant de Jésus-Christ: «Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée qu'elle n'a été, ce qui arrivera sans [aucun] doute si les prédestinés entrent avec la grâce et [la] lumière du Saint-Esprit dans la pratique intérieure et parfaite que je leur découvrirai dans la suite [du livre]» (*Traité* 55).

Le sens du «second avènement de Jésus-Christ» ne prête, dans le contexte du *Traité de la vraie dévotion*, à aucune confusion qui en ferait le temps du retour du Christ. Le deuxième alinéa de l'autographe, s'il avait été connu, aurait peut-être éclairé bien des glissades hors de propos sur Grignion de Montfort et la fin des temps. Quand Grignion de Montfort parle de «ces derniers temps», il se réfère au «second avènement de Jésus-Christ». Quand il dit «les derniers temps» (expression différente de «ces derniers temps»), il se réfère aux ultimes moments du «second avènement de Jésus-Christ», c'est-à-dire aux «dernières et cruelles persécutions du diable, qui argumenteront tous les jours jusqu'au règne de l'Antéchrist» (*Traité* 51).

Dans l'orientation qu'il veut donner à la vie humaine, Grignion de Montfort vise le plus spécifique de l'être humain, son cœur, son âme, le plus intime du «je», là où se fait le choix de Dieu (ou le refus) pour toute personne, et y compris pour Marie: «Toute la gloire de la fille du Roi est au-dedans» (*Traité* 11). Être loué, exalté, honoré, aimé, servi est extérieur à nous-mêmes (cf. *Traité* 10). «Le royaume [règne] de Jésus-Christ consiste [a lieu] principalement dans le cœur ou l'intérieur de l'homme» (*Traité* 38). Là est vécue, avant toute extension à l'extérieur, la primauté du Christ.

Ici, Grignion de Montfort emploie indifféremment «royaume» ou règne. Le royaume implique un territoire (le royaume de Louis XIV n'est pas son règne), le règne une relation de souverain à sujets. Le règne de Jésus-Christ sur les esprits et les âmes correspond à une pure adhésion qui tend à la «connaissance parfaite et son règne entier» (*deuxième alinéa du manuscrit*); quand elle se réalise, tous obstacles ayant été vaincus, c'est par «toute

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 418

notre perfection» (*Traité* 120) qui, dans la dépendance et l'union à Marie, est «la parfaite consécration à Jésus-Christ» (*ibid*.). Comme le pouvoir de Marie est partie prenante dans cette réalisation, Grignion de Montfort l'appelle «Reine des cœurs» (*Traité* 38) sur le même registre où Jésus-Christ est roi: «Le royaume [règne] de la très Sainte Vierge est principalement dans l'intérieur de l'homme, c'est-à-dire [dans] son âme et c'est principalement dans les âmes qu'elle est [le] plus glorifiée, avec son fils, [plus] que dans toutes les créatures visibles» (*ibid*.).

III. – L'acte de consécration ajouté

Grignion de Montfort n'est pas un théologien de métier «faisant profession d'enseigner aux autres la vérité», selon son expression (*Traité* 64). Il se défend même d'être quelqu'un d'entre eux. Il parle comme les mystiques que l'on reconnaît à la précision de leur pensée théologique, à la saveur qui s'en dégage et à leur aptitude à faire partager leur expérience à autrui. Il a employé lui-même trois verbes pour le dire: «Connaître, goûter et faire goûter aux âmes la vérité» (*Règles des Prêtres missionnaires* 60). Ce n'est pas un savoir acquis, purement et simplement fruit de l'intelligence exercée et de l'étude. S'il recommande instamment l'étude assidue et la préparation du prédicateur, il dit de demander à Dieu une connaissance qui est reçue de lui gratuitement. Il l'appelle «sagesse»: «Science savoureuse et expérimentale de la vérité qui fait voir dans le jour de la foi les mystères les plus cachés, entre autres celui de la croix» (*Lettre aux Amis* 45). De tous les mystères, celui de l'incarnation, est «le plus caché, le plus relevé et le moins connu» (*Traité* 248). Cette science des mystères est un accroissement de la vertu théologale de foi et la saveur qui l'accompagne est dans le développement de la vertu théologale de charité. Ici se trouve l'expression de la vie spirituelle où Grignion de Montfort apparaît le plus mystique.

La mystique n'est pas ici considérée comme une tradition marginale de l'Église. Le mystique fait une expérience dans l'ordre de la connaissance: «Science expérimentale» est une expression de Jean-Joseph Surin (1600-1665) avant de l'être de Grignion de Montfort. Pour le mystique, le mystère est toujours dans l'inaccessible: «La vérité dans le jour de la foi». L'expérience du mystique trouve sa limite dans son propre corps, dans son langage et dans le lieu de son expérience. Dans les limites de son expérience, il a conscience d'être dans un rapport réel avec le mystère: «Vous

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 419

verrez clairement par expérience comment il peut se faire qu'on désire, qu'on recherche et qu'on goûte la croix» (*Lettre aux Amis* 45). Il vit dans la proximité des mystères: «Cette bonne Mère et Maîtresse [la Sainte Vierge] se rend si proche et si présente à ses fidèles serviteurs pour les éclairer dans leurs ténèbres, les éclaircir [leur donner des éclaircies] dans leurs doutes, pour les affermir dans leurs craintes, pour les soutenir dans leurs combats et leurs difficultés…» (*Traité* 152). Marie est dans cette proximité comme lieu de vie: «En ce très saint lieu […], il y a des parterres émaillés de belles et [de] différentes fleurs des vertus […], des prairies vertes d'espérance, des tours imprenables de force […], un air pur sans infection, [en état] de pureté, un beau jour sans [les ténèbres de la] nuit, [lumineux] de l'humanité sainte [de Jésus-Christ], un beau soleil, sans [les] ombres [des nuages], [brillant] de la divinité [de Jésus-Christ]» (*Traité* 261).

1. Juxtaposition inattendue

En quittant cette atmosphère de proximité de Dieu, d'union et de vie avec lui que nous fait sentir le *Traité de la vraie dévotion*, les lecteurs de diverses éditions ont longtemps trouvé, immédiatement accolé aux dernières lignes de l'œuvre, un acte de consécration dénué de la vigueur et de la ferveur personnelle de Grignion, qui a pour titre: «Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse éternelle, par les mains de Marie». Quatre éditeurs du *Traité de la vraie dévotion* (Gaume, Oudin, Oberthur et Pacteau) ont publié cet «acte» entre 1849 et 1922, en le juxtaposant immédiatement au texte du manuscrit de Grignion de Montfort, sans avertir qu'ils l'avaient extrait d'un autre manuscrit, laissant croire par ce non-dit que ce texte de consécration faisait partie de l'autographe qu'ils publiaient. La distinction des deux sources ne fut révélée qu'en 1921 par l'éditeur Mame quand, après le texte du *Traité*, il inséra: «Ici, se termine le manuscrit du bienheureux de Montfort»[6]. Toutefois, il continue à considérer Grignion de Montfort comme l'auteur de la consécration quand il la publie parmi des actes de piété en appendice au texte du *Traité*.

De tels éditeurs pensaient sans doute qu'ils pouvaient prendre une partie du texte d'un manuscrit et l'attribuer à un autre dès lors qu'il était du même auteur. Mais, si douteux que puisse être leur procédé en lui-même, ils ne savaient pas qu'un jour, ils

6. LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT, *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, Tours, Maison Alfred Mame et fils, 1921.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 420

allaient encourir, eux et ceux qui leur ont emboîté le pas, un grave démenti dans leur volonté d'attribuer à Grignion de Montfort la paternité de la «Consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie». Cet acte de consécration, en même temps que *L'Amour de la Sagesse éternelle*, dont il est extrait, n'est plus attribué à Grignion de Montfort au début du XXI siècle[7] comme il l'était au cours au cours de la seconde moitié du XX[e] siècle lors de l'édition des *Œuvres complètes* de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, sous la direction du père Marcel Gendrot, en 1966, qui est, en volume, la plus importante de toutes les éditions[8]. Celui-ci publie *L'Amour de la Sagesse éternelle* parmi les œuvres de Grignion de Montfort; elle

7. Cette "consécration" est extraite d'un autre auteur que saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Voir GUITTENY B., «La vraie spiritualité de Saint Grignion de Montfort…» (cité *supra* n. 3); ID., «Louis-Marie Grignion de Montfort et les archives montfortaines», dans *Revue d'histoire de l'Église de France* 89 (2003) 105-111; ID., «Les successeurs de saint Louis-Marie Grignion de Montfort», dans *Revue des Sciences religieuses* 78/2 (2004) 231-251; ID., «La verdadera devoción a la Santísima Virgen según san Luis María Grignion de Montfort», dans *El camino histórico de la Santidad cristiana.* «De los inicios de la época contemporánea hasta el Concilio Vaticano II». Actas del XXIV Simposio Intern. de Teología de la Univ. de Navarra, Pamplona, 2004, p. 413-426. Dans une recension d'un livre de L. PÉROUAS, I. NOYE met en garde les lecteurs sous cette forme: «On se méfiera […] des mentions de *L'Amour de la Sagesse éternelle*», dans *Revue d'histoire de l'Église de France* 89 (2003) 649.

Ces études ont été qualifiées de «vue nouvelle par rapport aux positions traditionnelles». Ainsi BOSSARD A., «Laissons à Montfort ce qui est à Montfort: L'Amour de la Sagesse éternelle», dans *Marianum* 65 (2003) 289-303. L. PÉROUAS, dans «Quelques remarques sur un article de Bernard Guitteny», écrit, à propos de *L'Amour de la Sagesse éternelle*, que «l'attribuer à Charles Besnard est contraire à la tradition montfortaine et totalement dépourvu de preuve», dans *Revue d'histoire de l'Église de France* 89 (2003) p. 649-650.

Comme il ne s'agit pas d'être fidèle à une «tradition» non contrôlée historiquement, on lit dans «Réponse de Bernard Guitteny aux remarques de Louis Pérouas»: «N'eût-il pas été mieux venu de la part d'un historien [Louis Pérouas], au lieu de se soumettre à la tradition, de soumettre cette tradition à la critique qu'il pouvait en faire? Il eût été de taille à en faire justice lui-même en poursuivant une recherche historique qui l'aurait amené à identifier l'auteur de ce livre» (*ibid*., p. 651-652).

Cf. aussi LE TOURNEAU D., recension de GAFFNEY P., S.M.M., LÉTHEL Fr.-M., O.C.D., BOSSARD A., S.M.M., HÉMERY J., S.M.M., *Louis-Marie de Montfort. Théologie spirituelle*, Rome, Centre Intern. Montfortain, 2002, dans *Annales Theologici* 18 (2004) 505-508.

8. SAINT LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT, *Œuvres complètes*, éd. M. GENDROT, S.M.M. e.a., Paris, Seuil, 1966. La seule publication où l'on trouve dans le commerce certaines des œuvres de Grignion de Montfort est cette édition de 1966, à laquelle, pour défectueuse qu'elle soit, chacun est contraint de se référer au début du XXI[e] siècle.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 421

a bien mis la «consécration» à la fin du livre dont elle avait été extraite, mais cela ne change rien à l'affaire. Aujourd'hui, alors que le livre dont fut extraite la consécration juxtaposée au texte du *Traité* a retrouvé sa place, il apparaît plus clairement combien était fragile et précaire la juxtaposition au texte du *Traité* d'un acte de consécration venu d'ailleurs que de la source.

2. Les engagements du baptême

Grignion de Montfort parle du renouvellement des promesses du baptême dans l'alinéa du manuscrit (les éditeurs divisent cet alinéa en deux parties) qui suit immédiatement le libellé du titre de la seconde partie du livre: «La parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très Sainte Vierge, autrement [dit] une parfaite… rénovation [renouvellement] des vœux et [des] promesses du saint baptême» (*Traité* 120). «Parfaite rénovation» ne veut pas dire «exacte rénovation», mais une rénovation portée à son état parfait. Mettre en adéquation la «parfaite consécration à Jésus-Christ» telle que Grignion de Montfort la développe dans la seconde partie de son ouvrage avec un pur renouvellement des promesses du baptême est contraire au sens du *Traité*.

Reprenant son propos plus loin dans le texte, il précise: «J'ai dit que cette dévotion [et non pas cette consécration] pouvait fort bien être appelée une parfaite [et non pas une exacte] rénovation des vœux ou promesses du saint baptême» (*Traité* 126).

Il donne alors quelques éléments de la «formule de consécration» qu'il avait lui-même rédigée (et qui n'est pas aujourd'hui conservée). Il y avait repris la formule de renouvellement des promesses du baptême par laquelle «tout chrétien […] a renoncé solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et a pris Jésus-Christ pour son Maître et souverain Seigneur, pour dépendre de lui en qualité d'esclave d'amour» (*ibid.*). Il y apportait sa touche personnelle, ce qui produit: «On renonce […] au démon, au monde, au péché et à soi-même, et […] on se donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie […] d'une manière expresse […] et on se donne à Notre-Seigneur par les mains de Marie, et on lui consacre la valeur de toutes ses bonnes actions» (*ibid.*).

Grignion de Montfort, sûr que «Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus honorée que jamais elle n'a été, ce qui arrivera sans [aucun] doute si les prédestinés entrent, avec la

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 422

grâce et la lumière du Saint-Esprit, dans la pratique intérieure et parfaite que je leur découvrirai» (*Traité* 55), souhaite que, à l'occasion du renouvellement des promesses du baptême, «la pratique intérieure et parfaite» soit proposée aux «prédestinés» (*Traité* 55), et «à ceux que le Saint-Esprit appelle à une haute perfection» (*Traité* 257). Le renouvellement des promesses du baptême se faisait pendant les missions qu'il prêchait: «N'est-il pas raisonnable [dans la logique de ce qu'il dit] qu'on le fasse présentement d'une manière parfaite par cette dévotion et consécration à Notre Seigneur par sa sainte Mère? Je dis d'une manière parfaite parce qu'on se sert pour se consacrer à Jésus-Christ du plus parfait de tous les moyens qui est la très Sainte Vierge» (*Traité* 130). En disant «n'est-il pas raisonnable?», il veut promouvoir son enseignement comme il le fait d'une façon plus soutenue dans huit «motifs qui doivent nous rendre cette dévotion recommandable» (*Traité* 135–182). Cette voie raisonnable, qui est dans l'extension intériorisée du renouvellement des vœux et des promesses du baptême «exige [le] plus de sacrifices» et permet d'arriver «à la transformation de soi-même en Jésus-Christ» (*Traité* 119) où consiste «toute notre perfection» (*Traité* 120). Cela, il l'a «enseigné avec fruit, en public et en particulier,[9] dans mes missions, dit-il, pendant bien des années» (*Traité* 110). Cela ne signifie pas qu'il a enseigné les voies de la perfection à tout un peuple en mission mais qu'il y a aiguillé les «prédestinés» et «appelés à une haute perfection», rencontrés à l'occasion d'une intervention missionnaire. Il savait d'expérience et il l'a écrit que, de toute manière, la vie intérieure et l'attachement à l'essentiel n'atteint pas tout le monde: «Quelqu'uns [certains] s'arrêteront à ce qu'elle a d'extérieur et ne passeront pas outre et ce sera le plus grand nombre» (*Traité* 119).

Dans une direction spirituelle par lettre, en 1715, Grignion de Montfort a adapté ce qu'il enseigne dans le *Traité de la vraie dévotion* à une personne dont l'itinéraire spirituel lui était connu[10].

9. Le texte original ne comportait pas de signes de ponctuation. Ceux-ci ont été introduits dans les versions ultérieures. Si une virgule figure à cet endroit du texte, elle pourrait avoir une importance fondamentale pour la suite, en ce sens qu'elle oppose le «public» et le «privé» (ou «particulier»).

10. Cette lettre de direction est connue par deux copies manuscrites datant du XVIII[e] siècle qui rapportent sensiblement le même texte: l'une est aux Archives générales des Filles de la Sagesse, à Rome, et l'autre aux Archives générales de la Compagnie de Marie, à Rome. Elle a été divulguée sous le nom de *Secret de Marie*. Les pièces d'archives mentionnent: «Copie d'un manuscrit que feu Monsieur de Montfort avait écrit de sa main et envoyé à une personne de piété. Sur l'esclavage de la Sainte Vierge».

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 423

Celle-ci est, selon toute probabilité, à défaut de preuve factuelle par un document d'archives, Élisabeth Dauvaise qui, sous sa conduite, avait entrepris avec lui à Nantes, en 1711, la fondation d'une communauté religieuse de femmes qu'il appelle dans son testament du 27 avril 1716 «les sœurs des incurables de Nantes»[11]. Entre 1701 et 1706, à Poitiers, il avait dirigé les deux futures Filles de la Sagesse, Marie-Louise Trichet et Catherine Brunet, à partir de son expérience mystique de la «science de la vérité» qu'il appelle «sagesse». En 1715, il guide une autre personne à partir de la place de la Sainte Vierge dans la vie spirituelle, autre facette de sa sainte expérience. D'emblée, avant le corps de la lettre, il appelle la destinataire «âme prédestinée», comme ces «âmes prédestinées» qui le comprennent (*Traité* 118); elle est sans doute de la même trempe que «ceux que le Saint-Esprit appelle à une haute perfection» (*Traité* 257), à qui il a destiné les «pratiques intérieures» dans son *Traité* (*Traité* 257–265). Il reprend pour sa dirigée les mêmes termes que dans son ouvrage: «Faire toutes ses actions avec Marie, en Marie, par Marie et pour Marie» (*Secret* 43–50), quoique, dans ce dernier écrit, il parle à un moindre niveau le langage mystique.

Après l'avoir appelée «âme prédestinée», il l'engage à l'essentiel intérieur qui, comme il le dit dans le *Traité*, tient à un «secret» que seul l'Esprit de Jésus-Christ révèle (*Traité* 119). Lui-même a reçu la connaissance de ce «secret» sans intermédiaire humain: «Voici un secret que le Très-Haut m'a appris [enseigné]» (*Secret* 1), ou «révélé» comme il le dit dans le *Traité*, sans médiation livresque, «que je n'ai pu trouver en aucun livre [ni] ancien ni nouveau» (*ibid*.). S'il le confie, il n'émane cependant pas de lui-même; il n'est pas l'auteur de la révélation, il n'est que l'indicateur de son existence, comme le sont les livres: «Je le confie par le Saint-Esprit» (*ibid*.). En l'aiguillant sur le chemin du secret intérieur, Grignion de Montfort est sûr que sa dirigée est du nombre des «âmes prédestinées», comme il le lui dit, et de ceux qui sont «appelés à une haute perfection» (*Traité* 257): «La volonté de Dieu sur vous est que vous deveniez sainte comme lui dans cette

11. SAINT LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT, *Testament*, dans *Œuvres Complètes* (cité *supra* n. 8), p. 831. Au mois d'avril 1716, trois semaines avant sa mort, M. de Montfort envisageait de lier la communauté des Filles de la Sagesse qu'il avait fondée à La Rochelle vers le milieu de 1715, et dont il avait confié la responsabilité de «supérieure» à Marie-Louise Trichet, avec celle de Nantes par l'envoi de Catherine Brunet, la compagne de toujours de Marie-Louise Trichet, dans la communauté de Nantes où toutes auraient suivi les mêmes règles de vie religieuse (*Lettre du 4 avril 1716*, dans *Œuvres complètes* [cité *supra* n. 8] p. 77s.).

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 424

vie et glorieuse comme lui dans l'autre. L'acquisition de la sainteté de Dieu est votre vocation assurée [sûre et certaine]» (*Secret* 3). Il s'agit d'une vocation personnelle que Grignion de Montfort a discernée dans une personne individuellement désignée. On peut déduire cependant que cet appel précis s'adresse à tout le monde, quoique différemment: «Dieu […] ne donne pas sa grâce également forte à tous quoiqu'il la donne suffisante à tous» (*Secret* 5).

La sainteté, plénitude de la charité qui s'accompagne nécessairement de la plénitude de la foi et de l'espérance, implique, dans l'esprit de Grignion de Montfort, une présence agissante de la Sainte Vierge puisque la perfection qu'il appelle «la parfaite consécration à Jésus-Christ» (*Traité* 120) «n'est autre qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très Sainte Vierge» (*ibid*.). Marie est, dans la sainteté comme dans la perfection, le moyen de Jésus-Christ: «Tout se réduit donc, écrit-il à sa dirigée, à trouver un moyen facile pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire pour devenir saint et c'est celui que je veux apprendre [enseigner] et je dis que pour trouver la grâce de Dieu, il faut trouver Marie» (*Secret* 6): dans la vie spirituelle de progrès et surtout dans la vie d'union, «quand le Saint-Esprit, son époux, l'a trouvée [Marie] dans une âme, il y vole, il y entre pleinement, il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son épouse» (*Traité* 36).

C'est dans cette atmosphère mystique de progrès spirituel et de grâce que, dans le prolongement du *Traité*, les éditeurs ont jeté un acte de «consécration» qui n'est pas du niveau de la perfection chrétienne mais du renouvellement des promesses du baptême, bien que celui-ci soit fait par Marie. La «consécration de soi-même à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie», extraite de *L'Amour de la Sagesse éternelle*, est la démarche d'un pécheur qui revient à Dieu en renouvelant ses promesses du baptême: «Ingrat et infidèle que je suis, dit-il à Jésus-Christ, je ne vous ai point gardé les vœux et les promesses que je vous ai si solennellement faits dans mon baptême»[12]. Il éprouve un éloignement assez émotionnel du Christ: «Il n'y a rien en moi qui ne mérite vos rebuts et votre colère» (*Amour*

12. Dans *Œuvres complètes* (cité *supra* n. 8), p. 214-215 (*Amour* 223). La jonction au *Traité* de cette «consécration» extraite de *L'Amour de la Sagesse éternelle* a été faite au temps où l'on attribuait ce livre à Grignion de Montfort. Dans le livre de Besnard, elle est comme le couronnement final du texte du livre.

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 425

223), situation qui le conduit à s'adresser à Marie, mais seulement comme à un recours: «C'est pourquoi j'ai recours à l'intercession et à la miséricorde de votre très sainte Mère» (*ibid*.). Cet acte de consécration n'est pas en juste harmonie avec l'intensité du *Traité*: le pécheur espère seulement, dans son recours à Marie, obtenir, dit-il, «la contrition et le pardon de mes péchés, l'acquisition et la conservation de la Sagesse [éternelle]» (*ibid*.).

L'état de l'«ingrat et infidèle» l'incite à renouveler les promesses de son baptême: «Moi, N…, pécheur infidèle, je renouvelle et ratifie aujourd'hui entre vos mains [de la Sainte Vierge] les vœux de mon baptême» (*Amour* 225). Alors que chez Grignion de Montfort, la démarche de la consécration est, à tous les niveaux de la vie spirituelle (celle du débutant quand elle est un acte et celle du parfait quand elle est un état), une seule et même démarche où l'on se consacre «tout ensemble à la très Sainte Vierge et à Jésus-Christ» (*Traité* 125), ici, le renouvellement des promesses baptismales est une «petite offrande de mon esclavage» que la Sainte Vierge doit remettre à Jésus-Christ, la Sagesse éternelle (*Amour* 226).

L'aboutissement de la démarche dans les deux cas n'est pas la même: dans la «consécration» ajoutée, le pécheur veut revenir aux promesses de son baptême et pour cela, il s'engage «afin que je sois plus fidèle que je n'ai été jusqu'ici» (*Amour* 225), tandis que Grignion de Montfort a pour finalité la perfection, ou la sainteté, l'union à Jésus-Christ, notre créateur et notre rédempteur, dans la conformité, l'union et la dépendance.

Une consécration se mémorise à force d'être répétée, imprègne la pensée, et le sens qu'elle a se répercute sur la lecture du livre qui la précède. Dans ce cas présent, elle peut faire dévier de l'enseignement réel de l'auteur du *Traité* ou en minimiser la portée: celui-ci nous parle d'une «consécration» d'un niveau de perfection bien plus élevé et exigeant qu'une simple rénovation des promesses du baptême.

F – 02200 Soissons Bernard GUITTENY, S.M.M.
9, place de la République

Sommaire. — *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* n'est pas le titre réel de ce livre. Divulgué dès la première édition (1843), il ne lui convient qu'en partie. Les deux sous-titres de l'œuvre sont indiqués par l'auteur dans le manuscrit autographe: la première partie traite de la «préparation au règne de Jésus-Christ» et la seconde est intitulée «la parfaite consécration à Jésus-Christ» qui est l'équivalent de la perfection

7943_NRT_05_Guitteny 22-06-2005 13:46 Page 426

chrétienne et la réalisation du règne de Jésus-Christ dans les cœurs. Un alinéa de sept lignes du début de l'autographe n'a jamais été publié alors qu'il contient le schéma directeur de la lecture du livre. Son absence dans les éditions a donné lieu à des interprétations suspectes.

Summary. — *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, a title already found in the first edition of Grignion de Montfort's work (1843), but which only partially fits with its content, is not the original title of the book. In the autograph manuscript, the author mentions a subtitle for each of its two parts: preparation to the kingship of Jesus Christ and perfect consecration to Jesus Christ, which consists in christian perfection and in the realisation of Christ's kingship in the hearts. A short paragraph (seven lines), found at the beginning of the autograph, has never been published, yet it contains the way the work should be read. Its absence from the various editions of the book have given rise to biased interpretations.

